(qui le plus habituellement est du lait de vache) de moitié d'abord, puis d'un tiers d'eau pure. Ceci, tout le monde le sait, et nous ne saurions insister ici. Mais ce qu'il est bon, urgent parfois, de faire savoir, c'est que des nourrices très dévouées, des mères pleines de sollicitude causent souvent, très involontairement, la mort de leur enfant, parce qu'elles lui ont, sans s'en douter aucunement, versé du lait empoisonné, je veux dire contenant des germes morbides qui feront inévitablement périr le petit être.

Le lait est un excellent milieu de culture pour tous les micro-organismes. Ainsi deux heures après la traite un centimètre cube de lait renferme déjà neuf mille bactéries, au bout de neuf heures il en contient cent vingt mille et cinq millions au bout de la journée. Sans doute dans ce chiffre il y en a beaucoup d'inoffensives : mais qu'il y en ait seulement quelques-unes de pathogènes au début ; jugez ce que ce chiffre sera devenu au bout de cinq à six heures !

Mais comment savoir qu'un lait est contaminé, et comment se débarrasser de ces invisibles mais redoutables ennemis ?

D'abord tout lait qu'elqu'il soit (à moins qu'il n'ait été préalablement et convenablement stérilisé), doit être tenu pour suspect et traité comme s'il contenait les germes les plus dangereux, les agents de la tuberculose, de la diphtérie ou de la scarlatine. Les germes de la tuberculose sont très communs dans le lait. On sait que sur 100 vaches, il y en a au moins 15 qui sont atteintes de maladies contagieuses, dont 10 au minimum, de tuberculose.

Remarquez en outre, qu'une seule vache phtisique peut contaminer toutes autres vaches d'une étable que les germes de la maladie se conservent fort bien avec toute leur virulence dans les fumiers et détritus de ces étables, que souvent ces germes sont disséminés plus ou moins loin par des animaux, chiens, poules, etc., vivant dans ces écuries.

Enfin que les personnes qui sont chargées de la traite sont assez souvent tuberculeuses elles-mêmes, et ne prennent d'ailleurs aucune précaution pour que ni leurs mains, ni le pis de l'animal ni les objets et récipients divers ne soient contaminés par les innombrables germes infectieux qui pullulent dans ces étables. Il serait vraiment surprenant de trouver dépourvu de toute bactérie pathogène un lait provenant d'une étable où une vache malade aurait seulement passé quelques heures. Il faut donc tenir tout lait pour suspect. Mais par quel procédé le rend-on inoffensif pour l'enfant ? C'est fort simple.

Il est prouvé que le lait qui a été tenu pendant trois quarts d'heure à une température de plus de 70 degrés se trouve purifié de tout germe dangereux et que tenu pendant une heure à la température de 100 degrés il se trouve alors privé de tout élément de fermentation lactique, ce qui fait qu'il ne peut plus aigrir et peut se conserver indéfiniment, pourvu qu'il soit tenu en vase clos. Si donc vous voulez avoir un lait irréprochable, vous n'avez qu'à mettre ce lait dans un récipient que vous maintiendrez dans l'eau d'un bain-marie pendant une heure à la température de 100 degrés, température de l'eau bouillante.

Pour plus de certitude dans cette opération de stérilisation, on peut ajouter à l'eau du bain-marie une forte proportion de sel de cuisine ce qui élève le degré d'ébullition de l'eau. Et si vous avez la précaution, chose des plus essentielles, de ne verser ensuite ce lait que dans des récipients stérilisés eux-mêmes par un séjour d'une heure dans l'eau bouillante, si, en un mot, vous suivez toutes ces prescriptions hygiéniques qui sont d'une exécution facile et qui ne demandent qu'un peu d'attention, vous serez à peu près certain d'épargner à votre enfant la visite de la redoutable athrepsie.

Il est vrai qu'un certain nombre de nouveau-nés sont victimes, non pas précisément d'une alimentation défectueuse, mais d'un état organique de débilité congénitale résultant soit des privations endurées par leur mère pendant la grossesse, soit de leur naissance prématurée. Une statistique très récente du professeur Pinard nous montre que les femmes qui ont pu, avant d'aller faire leurs couches à l'Hôpital de la Clinique, séjourner pendant quatre semaines, soit au dortoir de la Clinique, soit à l'ouvroir de la rue du Maine, ont, grâce à ce temps de repos, évité l'accouchement avant terme et donné le jour à des enfants plus robustes dès leur naissance.

Sur 1,000 femmes dans ces conditions, 500 ont atteint un chiffre supérieur à celui de 280 jours, chiffre normal de la grossesse, tandis que parmi celles qui avaient travaillé jusqu'au dernier moment, 482 seulement ont atteint ce laps de temps. Si toutes les ouvrières pouvaient ainsi se reposer pendant le dernier mois de la grossesse, on éviterait bon nombre d'accouchements prématurés et par conséquent bon nombre de décès de nouveau-nés par suite de débilité congénitale. La Suisse est le *seul* pays où la loi industrielle (loi de 1877) exige le repos pendant les quatre semaines précédant la date présumée de l'accouchement.

Mais à quoi servirait chez nous d'obliger la femme à abandonner pendant cette période son travail, et par conséquent son salaire, si elle doit en rentrant chez elle se trouver en face du dénûment complet qui attend toujours les sans-travail.

C'est ainsi que chaque fois que l'hygiène est appelée à se prononcer sur une question générale, elle aboutit à une impasse ; et elle se trouvera toujours ainsi calculée tant que le socialisme n'aura pas renversé l'obstacle et désobstrué la voie.

Dr J. BACH.

L'AFFAIRE CAUVIN

(D'un correspondant)

Riom, 8 mars.

L'audience de ce matin a été consacrée à la première partie du réquisitoire de l'avocat général, qui s'est attaché à affirmer la culpabilité de Cauvin et à réfuter les arguments de Me Decori.

L'honorable organe du ministère public proteste tout d'abord contre ce qu'il appelle la légende du forçat innocent, légende créée depuis plusieurs mois par la famille Cauvin et regrette que l'opinion publique dévoyée, ait par avance réclamé la condamnation de Marie Michel.

Il explique ensuite au jury qu'en droit la condamnation de l'accusée n'entraîne pas forcément la revision du procès de Cauvin. Aux termes de l'article 445, la demande de revision est en effet facultative et la cour de cassation peut l'ordonner ou la refuser si des charges ou des preuves relevées contre Cauvin résulte sa responsabilité.

Parlant de la moralité de la famille du condamné, M. l'avocat-général indique au jury qu'un des frères du forçat fut poursuivi pour tentative de viol. Il bénéficia, il est vrai, d'une ordonnance de non-lieu, mais nous savons, dit-il, ce que vaut dire non-lieu.

M. Decori fait un geste d'étonnement.

Un autre frère, poursuit l'avocat général, fut condamné à Aix, à cinq ans de réclusion, pour abus de confiance et vous enfin, s'écrie-t-il, aux travaux forcés à perpétuité pour assassinat ! Que venez-vous salir les autres ici ! Essayez-donc d'abord de vous laver vous-même (Mouvements).

Il rend hommage à M. Simond, frère de la victime, qui est une des personnalités les plus marquantes de Toulon où il a toujours joui de l'estime générale.

De tels mensonges ont été relevés que je ne puis croire au voix d'outre-tombe, invoquées hier par Me Decori, et, malgré ces affirmations in-extremis, je dis que Cauvin n'était pas chez lui à l'heure où Mme Moutiet fut assassinée. L'assassin c'est vous, et pas un autre, s'écrie l'avocat général. (Un frémissement passe dans l'auditoire).

L'audience a été suspendue à midi.

Riom, 8 mars.

L'audience est reprise à 2 h. 45 devant une salle comble. L'avocat général Dubouch poursuit son réquisitoire.

Il s'attache à démontrer avec tous les éléments de l'instruction la culpabilité de Cauvin.

Il montre Cauvin pressé d'entrer en possession de l'héritage, craignant la révocation d'un testament sur lequel il fonde l'espoir d'une vie plus large. Tout l'accuse. Son attitude dans la nuit du crime et le lendemain. La hâte à mettre la main sur les valeurs, la peur même qu'il a du cadavre dont il n'ose affronter la vue, le soin qu'il prend à écarter les voisins jusqu'au jour, l'insistance avec laquelle il veut faire croire à une mort naturelle, même quand il n'est plus douteux qu'il y a crime.

Riom, 8 mars.

M. l'avocat général Dubouch, après avoir examiné une à une toutes les charges matérielles, déclare que si Cauvin n'a pas passé la nuit entière auprès du cadavre, c'est qu'il redoutait cette confrontation suprême.

Vous craigniez, lui dit-il, que de son bras toujours tendu, ce cadavre se dressant soudain, vous désignât à tous comme son assassin ! (Mouvements prolongés).

L'audience est suspendue à 4 h. 1/2 sans incident.

Le Traitement des Instituteurs

En vue de simplifier les formalités que comporterait l'introduction de leur pourvoi devant le conseil d'Etat au sujet de l'application de l'article 32 de la loi du 25 juillet 1893, un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices groupés dans quelques centres importants, et dont les situations se trouvent être identiques ont demandé au ministre de l'instruction publique de ne notifier sa décision en ce qui les concerne qu'à l'un d'entre eux spécialement désigné à cet effet par ses collègues, contrairement à la note du 8 février dernier, qui les avisait que cette décision serait individuellement notifiée par la préfecture.

M. Combes, ministre de l'instruction publique, vient de faire connaître qu'il est disposé à tenir compte de ce désir et à admettre, par suite, les demandes semblables dont il serait saisi.

Les réponses devront lui être parvenues avant le 25 mars courant, dernier délai.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

(D'un correspondant)

Aix, 8 mars.

Aix est le premier arrêt de la dernière journée du voyage présidentiel. Les habitants de la ville, moins expansifs que les Marseillais n'en font pas moins une réception assez chaleureuse au chef de l'Etat. Deux arcs de triomphe ont été élevés : sur l'un d'eux se détache cette suscription : *Ben Vengudo* à Félix Faure.

La sous-préfecture, où le Président de la République reçoit les autorités, a sa façade tendue entièrement d'étoffe rouge avec des bandes tricolores aux fenêtres.

En présentant son conseil municipal, le maire, M Abram, a prononcé une allocution.

Arles, 8 mars.

Le train présidentiel est entré en gare d'Arles à 1 h. 28. Au moment où le Président descend de sa voiture, les acclamations et les cris de : Vive Félix Faure ! retentissent de tous cotés.

Le Président est reçu par M. Martin, maire de la ville, et M Dardenne, sous-préfet.

Les réceptions commencent aussitôt dans le salon d'honneur. Le maire souhaite la bienvenue au chef de l'Etat et l'assure du dévouement de la population à la République et de son respect pour sa personne.

Le préfet des Bouches-du-Rhône présente les maires de l'arrondissement.

Le président distribue trois palmes d'officiers d'académie et quelques médailles d'honneur.

Avignon, 8 mars.

Après un court arrêt à Tarascon, M. Faure est arrivé à Avignon. Il s'est rendu de la préfecture où eurent lieu les réceptions. Il a été très acclamé.

Le président de la République, répondant à l'allocution du maire qui parlait d'une entente nécessaire entre le capital et le travail, a répondu qu'il partageait trop ce sentiment pour qu'il lui fût nécessaire de l'affirmer de nouveau.

Il est ensuite reparti pour Valence.

Valence, 8 mars.

Le train présidentiel n'arrêtera que 20 minutes pour les réceptions habituelles. Il est parti ensuite pour Paris où il arrivera à six heures du matin.

LA CRISE ITALIENNE

Rome, 8 mars.

On assure que M. Saracco a décliné la mission de former un cabinet, en raison de l'opposition que rencontre M. Rudini.

Mandé au Quirinal, on croit qu'il sera chargé de la formation d'un ministère.

L'opinion publique lui serait favorable.

Rome, 8 mars.

Le roi a chargé M. Ricotti de constituer le cabinet. M. Ricotti procèdera d'accord avec M. Rudini, auquel il cèdera la présidence du Conseil.

M. Brin entrera dans le cabinet.

L'impression à l'Etranger

Saint-Pétersbourg, 8 mars.

Les *Novosti* analisant la situation de l'Italie après Adoua, disent que les Italiens ont joué leur va-tout, leur dernière carte. Rayée de la triple alliance, l'Italie devra redevenir l'alliée de la France. L'Italie, la France, la Russie, la Turquie et les puissances balkaniques formeront un groupement imposant, et l'Allemagne restera isolée, car elle ne peut compter ni sur l'Autriche ni sur l'Angleterre.

« Il est indiscutable, ajoute le journal russe, que la France seule peut amener la paix entre l'Italie et l'Abyssinie. »

Londres, 8 mars.

Le *Times* fait les réflexions suivantes :

« Comme plusieurs autres évènements qui se sont passés durant les deux dernières années, la défaite d'Adoua, en affaiblissant la triple alliance, tend à augmenter l'influence de la Russie sans aucun effort de la part de celle-ci.

» Si les termes du traité entre la France et la Russie sont tels qu'on les interprète en France, les Français peuvent maintenant espérer qu'ils recouvreront les provinces perdues en 1870, et l'Allemagne pourrait se trouver isolée. Mais le tsar jugera sans doute plus sûr et plus sage de rester un protecteur bienveillant et un arbitre impartial entre les deux puissances rivales.

L'*Observer*, commentant la crise italienne, dit :

« L'Italie a en ces dernières années singulièrement manqué d'hommes d'Etat de premier rang.

» Le dernier ministre lui-même peut difficilement être rangé dans cette catégorie, car il a bien manqué de tact dans ses violentes attaques contre la France. »

— Le *News of the World* dit que si un ministère italien n'est pas bientôt formé, les manifestations populaires deviendront tout à fait révolutionnaires.

La dynastie italienne n'est pas fondée sur la large base de la volonté du peuple et la moindre chose suffirait pour activer le feu de la révolte.

Du *Sunday Times* :

« Après la défaite d'Adoua, notre occupation de l'Egypte est rendue plus nécessaire que jamais. L'évacuation de la vallée du Nil serait suivie immédiatement d'une invasion des mahdistes. »

L'Italie sans canons

Le général Baldissera réclame, on le sait, une artillerie suffisante pour continuer la campagne en Abyssinie

Or, on vient d'apprendre de source sûre à l'état-major général de la guerre, que les arsenaux italiens ne sont pas en mesure, à l'heure présente, de fournir un matériel de *douze batteries* (!).

D'après la communication intéressante, parvenue à ce sujet, le nouveau cabinet devra faire sans aucun retard, à des fonderies étrangères, une commande fort coûteuse de canons à tir rapide.

Ces canons n'existeraient, en effet, que sur le papier, et l'on se demande ce que vont penser des ressources de guerre de leur allié les deux autres Etats de la triplice, principalement l'Allemagne.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Rome, 8 mars.

Suivant les journaux, le ministère serait constitué comme suit :

MM.

Rudini, président du Conseil et Intérieur.

Général Ricotti, guerre.

Brin, affaires étrangères

Amiral Rachgia, marine.

Granturco, justice.

Giucciartini, finances.

DERNIÈRE HEURE

(Par Service Spécial)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Paris, 8 mars, 1 h. m.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS

3e circonscription (Clichy-Levallois)

Victor Renou, socialiste	....	Elu
Trébois, radical	.... ?	

4e circonscription (Boulogne-Neuilly)

Louis Sautumier, socialiste	4255 voix.	Elu
Rigaut, opportuniste	4148	—

MANIFESTATION ORLÉANISTE

Marseille, 8 mars.

Une centaine de photographies du duc d'Orléans ont été affichées, cette nuit, dans les principales rues de la ville et notamment dans la rue Saint Ferréol.

Les agents de la police locale les ont immédiatement arrachées.

POUR LA REVISION

Nîmes, 8 mars.

Le Conseil municipal de Nîmes a émis et adopté un vœu illégal tendant à ce que le gouvernement, s'inspirant du sentiment populaire de moralité et de progrès démocratique, présenté au plus tôt un projet de revision de la Constitution, ayant pour base l'élection des pouvoirs publics par le suffrage universel qui est l'assise du droit politique moderne, définitivement consacré par la Révolution de 1848.

UN DÉRAILLEMENT

Modane, 8 mars.

Un train de marchandises et de bestiaux a déraillé à la sortie du tunnel du Mont-Cenis.

Seuf les trois derniers wagons, tout le train et la machine sont brisés.

Le mécanicien et le chauffeur ont été tués. Deux conducteurs ont été blessés. Les dégâts sont importants.

GRAVES INONDATIONS

Lons-le-Saulnier, 8 mars.

Une dizaine de personnes sont tombées dans la rivière, grossie par les inondations à la suite de la rupture d'une passerelle.

Il y a eu trois noyés.

FEMME TUÉE PAR UN TRAIN

Rennes, 8 mars.

Ces jours derniers, une femme a été tuée par le train 21, de la société des Chemins de fer économiques. Cette femme, la nommée Ernestine Marion, âgée de 41 ans, ménagère à Kérity, a été tamponnée au passage à niveau dit de « Tournobride ».

Elle était très sourde et avait son parapluie ouvert et incliné du côté d'où venait le train. Elle a eu le pied gauche coupé près de la cheville, le crâne fracturé et le corps horriblement contusionné. La malheureuse a succombé peu de temps après l'accident

LES CENT-QUATRE

Orléans, 8 mars,

C'est demain lundi que viendra devant la cour d'assises du Loiret le procès intenté au journal la *France*, pour la publication de sa liste des 100, par MM. Viger, ministre de l'agriculture, Rabier, député, et Augère, ancien député du Loiret. Ces deux derniers seront défendus par M. Moudeux député de la Haute-Marne. M. Poincaré plaidera pour M. Viger. Quatorze témoins seront entendus au cours du procès.

LES AFFAIRES D'ESPAGNE

Valence, 8 mars.

La foule surexcitée par les journaux gouvernementaux a tenté une manifestation contre le consulat américain.

La police et la gendarmerie l'ont dispersée. Des bagarres se sont produites. On signale plusieurs blessés.

L'état de siège est supprimé.

SAUVETAGE

Saint-Brieuc, 8 mars.

Le canot de la Société centrale de sauvetage des naufragés, sorti la nuit dernière pour porter secours à une gabare en détresse au nord de l'île de Bréhat, a sauvé un homme et trois enfants, et mis la gabare en sureté.

DOUBLE VICTOIRE SOCIALISTE

Le scrutin de ballottage qui a eu lieu aujourd'hui dans les III. et IV. circonscriptions de Saint-Denis marque un double triomphe pour le parti socialiste.

Les citoyens Sautumier et Renou battent à plates coutures leurs adversaires opportunistes et radicaux.

Tous les démocrates sincères se réjouiront avec nous de ces succès qui témoignent une fois de plus de la force sans cesse grandissante du parti socialiste.

Renou, il est vrai, succède à un socialiste, mais Sautumier prend la place de l'opportuniste Lefoullon. Résultats : un siège conservé et un siège gagné.

Si les adversaires du parti socialiste considèrent que dans les scrutins partiels qui ont eu lieu depuis 1893, nos amis ont triomphé presque partout, ils ne doivent pas envisager sans anxiété, le renouvellement général de la Chambre qui doit avoir lieu en 1897.

Au cas ou ils s'illusionneraient encore sur le sentiment du pays, les prochaines élections municipales leur dessilleront complètement les yeux !...

Nous espérons, en attendant, que le ministère s'inspirera du scrutin d'hier pour accentuer sa note politique et donner ainsi satisfaction aux vœux du pays qui, si hautement, vient de manifester sa volonté de voir enfin aboutir les réformes sociales, vainement attendues depuis vingt-cinq ans.

Hardi ! M. Bourgeois, sinon, cédez la place à la Révolution !

G. S. E.

DERNIÈRES NOUVELLES

RÉGIONALES

(De nos correspondants particuliers)

LE PROCÈS TREMBLIÉ

DOUAI, 8 mars.

Le volumineux dossier du procès Tremblié va partir incessamment pour Paris, où il sera remis à la Cour de cassation, qui aura à statuer sur le pourvoi signé par l'accusé et sur le cas soulevé par son défenseur : l'inscription sur la liste des témoins assignés par le ministère public et signifiés à Tremblié, d'un interprète qui n'avait pas à témoigner dans le procès.

On sait en outre que la majorité des jurés a signé un recours en grâce, sur les instances de Me Hattu.

Quant aux trois cent et quelques pièces à conviction qui ont figuré aux débats, la plupart seront, comme d'habitude, vendues au bout d'une année ; les autres, moulages en plâtre et photographies des membres et de la tête de la victime, seront détruites.

Les vêtements, l'alliance, la pièce d'or de 100 francs trouvés en possession de Tremblié et appartenant à la victime, seront remis à sa veuve, après les formalités remplies.

On raconte que Mme Farbes avait réclamé la reproduction de la tête de son mari, mais qu'un refus formel lui avait été opposé.

LES GRÈVES D'OSTRICOURT

OSTRICOURT, 8 mars.

En raison du dimanche les mineurs de la Compagnie des mines d'Ostricourt n'ont pas pris le travail. La nuit a été très calme et pas la moindre patrouille de grévistes n'a été rencontrée dans les cités ouvrières ou aux abords des fosses.

M. le député Basly n présence de l'insistance des mineurs de ce charbonnage a promis d'assister à la réunion annoncée pour mardi prochain et à laquelle il parviendra croyons-nous à faire voter la reprise du travail.

De toutes parts on approuve l'attitude du député Basly conseillant aux grévistes en raison de la situation difficile des mines d'Ostricourt, de cesser le chômage.

LE CRIME D'OUDEZEELE

HAZEBROUCK, 8 mars.

Nos lecteurs se souviennent de l'assassinat, commis il y a quelque temps, de la servante du curé de la commune de Oudezeele.

Deux gardiers de la maison centrale de Loos qui connaissent Van Ingelandt, l'assassin, et qui avaient eu entre leurs mains les vêtements du gredin pendant son séjour à Loos, sont allés à Hazebrouck pour reconnaître les effets de leur ancien pensionnaire.

On leur a montré le chapeau et le pardessus de Van Ingelandt. Tous deux ont parfaitement reconnu les vêtements que portait l'accusé à sa sortie de la maison centrale.

Les formalités d'extradition sont en cours d'exécution et l'assassin qui est toujours à la prison d'Ypres, n'a plus la même assurance, il sent le terrain se dérober sur ses pas.

Van Ingelandt qui a déjà été condamné cinq fois pour vol, est un fort gaillard atteint d'une légère claudication. Sa dernière condamnation a été purgée le 12 février 1896 et cinq jours après, c'est-à-dire le 17 du même mois, il assassinait la servante du curé d'Oudezeele.

MYSTÉRIEUSE DÉCOUVERTE

DUNKERQUE, 8 mars.

Deux ouvriers terrassiers Fernand Deneve et Edouard Wyhaud étaient occupés à creuser les fondations d'une maison dans la rue de l'Entrepôt lorsqu'ils découvrirent à une profondeur d'environ un mètre et demi un crane humain parfaitement conservé.

Cette lugubre trouvaille a été portée au cimetière.

Il est probable que si les ouvriers avaient continué à creuser en dehors de la ligne des fondations, ils auraient mis à jour le squelette tout entier, à moins toutefois qu'il ne s'agisse d'un drame du genre de celui qui vient d'attirer à Tremblié la condamnation à mort.

La partie basse du crâne était devenue quelque peu friable, mais le sommet et les os temporaux étaient encore parfaitement intacts.

On ignore absolument par suite de quelles circonstances cette tête d'homme se trouvait enterrée en cet endroit. On en est réduit aux hypothèses.

Petit commerce et grands magasins

De même que le petit patronat a disparu devant les hautes cheminées, le petit commerce disparaît devant les grands magasins. C'est la fatalité même de l'anarchie économique.

Contre ces grands magasins, dans le but de les faire disparaître, il y a des gens qui conseillent aux consommateurs de ne plus acheter dans ces bazars dont ils ont besoin et de retourner chez leurs petits fournisseurs d'autrefois.

Les ouvriers qui tentèrent de briser les premières machines et les cochers et postillons qui voulurent détruire les premières locomotives, prenaient ainsi des mesures bien plus révolutionnaires.

On distribue par exemple, dans notre ville, une circulaire : *Les réflexions d'un petit commerçant*, sorte d'appel aux propriétaires, rentiers, prêtres, religieux et religieuses, fonctionnaires, employés et ouvriers, à tous ceux qui ont peur du socialisme.

Or, cette circulaire a été imprimée dans une imprimerie cléricale et est distribuée par ceux qui s'intitulent les démocrates chrétiens.

On comprend ainsi tout le caractère de la manœuvre.

Il est évident que les grands bazars monopoleurs écrasent et ruinent le petit commerce; qu'ils accaparent 10, 20, 50 commerces differents; que les étoffes, la bonneterie, la lingerie, la chaussure s'y coudoient avec la bijouterie, la parfumerie, et la papeterie; et des articles de voyage et de sellerie avec de la chaudronnerie, un tas de bibelots de pacotille avec des objets d'art.

Mais les partisans de M. Loyer, membres du cercle : l'Espérance, que l'on vous dit être les auteurs du virulent pamphlet que nous citons, ont beau faire cette guerre platonique aux grands magasins anonymes, à ces grands bazars qu'ils disent être « semblables à cet arbre gigantesque qu'on appelle le Mancenillier, étouffant la vie à tout ce qui rayonne à l'entour d'eux » ils ne parviendront pas ainsi à faire tort d'un centime à cette féodalité commerciale.

Et ils le savent bien !

Ils savent bien que les propriétaires et les rentiers déploreront la perte qu'ils feront avec les maisons qui leur resteront

---

FEUILLETON N. 12

Cent Ans après

OU L'AN 2000

PAR

Edward Bellamy

Puissé-je ne plus jamais ressentir cette douloureuse éclipse de mon être ! Je ne saurais dire au juste combien de temps se prolongea cet état, — cela parut une éternité, — lorsque soudain le souvenir de tout me revint comme dans un éclair.

Je sus qui j'étais, où j'étais, comment j'étais arrivé là, je sus que les scènes de la vie d'hier qui venaient de repasser devant mon esprit, se rapportaient en réalité à une génération réduite en poussière depuis longtemps.

Je sautai du lit, serrant mes tempes entre mes deux mains pour les empêcher d'éclater. Puis je retombai comme une masse, cachant mon visage dans l'oreiller, et restai sans mouvement.

C'était la réaction inévitable après l'excitation mentale et la fièvre intellectuelle, premier effet de ma terrible aventure. C'était la crise qui avait attendu, pour éclater, que j'eusse pleine conscience de ma position actuelle et de toutes ses conséquences.

Les dents serrées, la poitrine haletante, m'accrochant aux barreaux du lit avec une énergie frénétique, je restai couché, luttant pour conserver ma raison. Dans ma tête, tout battait la campagne ; habitudes de sentiment, associations de pensées, idées de personnes et de choses, tout était en dissolution, tout se confondait dans un chaos inextricable. Il n'y avait plus de centre de ralliement, rien de fixe ni de stable ; seule, la volonté restait. Mais quelle volonté humaine était assez forte pour dire à une mer en furie : « Calme-toi ! » Je n'osais pas penser ; chaque effort de raisonnement semblait faire nager mon cerveau. L'idée qu'il y avait deux personnes en moi, que mon identité s'était dédoublée, me hantait. N'était-ce pas encore la plus simple solution de l'énigme qui me torturait ?

Je sentis que j'allais perdre mon équilibre intellectuel, que si je restais là, plongé dans mes réflexions, j'étais perdu. Il fallait me distraire à tout prix. Je m'habillai à la hâte et je descendis les escaliers. Il faisait à peine jour et je ne trouvai personne au rez-de-chaussée. Je pris un chapeau accroché dans l'antichambre, j'ouvris la porte de la maison, qui était fermée avec une insouciance prouvant que le vol avec effraction n'était plus de mode à Boston, et je me trouvai dans la rue.

Pendant deux heures, je courus et je marchai à travers les différents quartiers de la ville. Seul, un antiquaire au courant des différences qu'offre la ville actuelle de Boston comparée à celle d'autrefois, pourrait mesurer par quelle série de nouveautés troublantes je dus passer pendant cette matinée. La veille, lorsque je contemplais la ville du haut de la terrasse de mon hôte, elle m'avait paru singulière ; mais il ne s'agissait là que d'une première impression, d'un aspect général ; ce ne fut qu'en flânant dans les rues que je m'aperçus combien le changement était complet.

Les quelques points de repère que je reconnus ne faisaient que rendre l'impression plus profonde, car, sans eux, j'aurais pu me croire dans une ville étrangère. Un homme peut quitter sa ville natale dans son enfance et y retourner cinquante ans plus tard; il la retrouve bien transformée, il est étonné, mais non pas démonté. Il a conscience du temps écoulé, des changements qui se sont produits partout, même en lui. Il n'a qu'une faible réminiscence de la ville telle qu'il l'a connue autrefois. Mais songez qu'il n'existait en moi aucune sensation du temps écoulé.

A ne consulter que ma conscience, il y avait quelques heures à peine que je m'étais promené dans ces rues, dont presque chaque détail avait subi une métamorphose complète.

L'image de la vieille ville, gravée dans mon esprit, luttait d'intensité avec l'image de la ville actuelle qui s'offrait à mes yeux ; tour à tour l'une, puis l'autre, me semblait irréelle, et le résultat était une sorte de photographie composite qui m'ahurissait.

Je ne sais comment je finis par me retrouver devant la maison d'où j'étais sorti; il faut que mes pieds m'aient conduit instinctivement vers ma vieille demeure, car je n'avais aucune idée nette de mon itinéraire. Je ne me reconnaissais pas plus dans mon quartier que dans n'importe quelle autre partie de cette ville ; les habitants ne m'étaient pas moins étrangers que tous les autres hommes et femmes que j'avais rencontrés. Si la porte avait été fermée, la résistance de la serrure m'aurait laissé le temps de réfléchir que je n'avais rien à faire dans cette maison, et je m'en serais retourné ; mais le bouton céda, je traversai l'antichambre d'un pas égaré et j'entrai dans une des pièces attenantes.

Là, je me laissai choir dans un fauteuil couvrant de mes mains mes yeux brûlants, pour écarter la sensation d'horreur et d'étrangeté qui m'environnait. Mon émotion était si grande, que j'en éprouvais comme une nausée. Comment décrire l'angoisse de ces moments, pendant lesquels mon cerveau semblait se liquéfier ? Dans mon désespoir, je me mis à sangloter, sentant que si personne ne venait à mon secours, c'en était fait de ma raison.

A ce moment, le froufrou d'une robe se fit entendre ; je levai les yeux. Edith Leete était debout devant moi, son beau visage exprimait la plus vive sympathie.

Qu'avez-vous, monsieur West ? me dit-elle ; j'étais ici quand vous êtes entré, j'ai vu votre air désespéré, et quand j'ai entendu vos sanglots, je n'ai pu me retenir. D'où venez-vous ? Que vous est-il arrivé ? Que puis-je pour vous ?

Tout en me parlant (je ne sais si le mouvement était involontaire), elle me tendit les mains dans un geste adorable de compassion. Je les saisis dans les miennes, je m'y attachai comme l'homme qui se noie se cramponne à la corde qu'on lui jette. En contemplant son visage rayonnant de pitié et ses yeux humides de larmes, mon esprit cessa de tourbillonner. La sympathie humaine qui vibrait dans la douce pression de ses doigts m'avait rendu le soutien dont j'avais besoin, m'apportait le calme et l'apaisement comme un élixir merveilleux.

« Dieu vous protège, dis-je après quelques instants. C'est lui qui doit vous avoir envoyée près de moi. Sans vous, j'allais perdre la tête. »

A ces mots, les larmes inondèrent son visage.

« Oh ! monsieur West, comme vous devez nous croire sans cœur ! Comment avons-nous pu vous laisser seul pendant si longtemps ! Mais c'est fini maintenant, n'est-ce pas ? Vous allez mieux, dites ?

— Oui, grâce à vous, et si vous restez encore un peu auprès de moi, je redeviendrai bientôt moi-même.

— Ah ! je ne vous quitterai plus, dit-elle avec un petit frémissement de ses traits qui exprimait plus de sympathie que des milliers de paroles. Il ne faut pas nous croire aussi méchants que nous en avons l'air. J'ai à peine dormi cette nuit, à force de me demander quel serait votre réveil ; mais mon père assurait que votre sommeil serait long, qu'il ne fallait pas vous témoigner trop de sympathie au commencement, mais tâcher de vous distraire et vous faire sentir que vous étiez parmi des amis.

— Et vous y avez réussi, répondis-je ; mais, voyez-vous, mademoiselle, c'est une fameuse secousse que de sauter d'un bond tout un siècle. Hier soir, j'étais moins troublé ; mais, ce matin, j'éprouve les sensations les plus étranges. »

Pendant que je tenais ses mains et que mes yeux restaient fixés sur les siens, je me sentais presque la force de plaisanter sur ma situation.

« Qui pouvait se douter que vous iriez vous promener seul par la ville, de si bon matin ? dit-elle.

« Oh ! monsieur West, où donc êtes-vous allé ? »

Je lui fis alors le récit de toute ma matinée, depuis mon réveil jusqu'au moment de son apparition.

Pendant mon récit, elle semblait submergée de pitié, et quoique j'eusse rendu la liberté à une de ses mains, elle m'abandonna l'autre, s'apercevant sans doute du bien qu'elle me faisait ainsi.

« Je peux m'imaginer qu'elles étaient vos sensations ; cela a dû être terrible ! Dire qu'on vous a laissé seul à batailler avec vous-même ! Pourrez-vous jamais nous pardonner ?

(A suivre)